

SESSION 2014

---

**AGRÉGATION  
CONCOURS EXTERNE**

**Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES  
RUSSE**

**COMPOSITION EN FRANÇAIS**

Durée : 7 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

En vous appuyant sur un corpus de films réalisés en URSS au cours de la période 1957-1991, vous discuterez l'idée que le cinéma soviétique peut être caractérisé tout aussi bien comme art sous contrainte que comme art critique, et que ses réalisations illustrent les relations complexes entre le pouvoir, les créateurs et la société.